

COIN technipharm

JUILLET 2020

DES CHIFFRES*

INCIDENTS MÉDICAMENTEUX EN PHARMACIE COMMUNAUTAIRE – SASKATCHEWAN

26 753 :

Nombre total d'incidents déclarés et enregistrés dans la base de données Community Pharmacy Incident Reporting (CPIIR) de l'Institut pour la sécurité des médicaments aux patients du Canada (ISMP), du 1^{er} décembre 2017 au 30 mars 2020*.

3 principaux types d'incidents :

- Dosage/fréquence inexacts : 6 323
- Quantité inexacte : 4 713
- Médicament inexact : 4 415

ERREUR CORRIGÉE (erreurs interceptées avant la délivrance des médicaments aux patients) : 16 748

AUCUN PRÉJUDICE (incidents qui n'ont entraîné aucun préjudice pour les patients) : 9 326

PRÉJUDICE (incidents déclarés qui ont entraîné un PRÉJUDICE pour les patients, en majorité un PRÉJUDICE MODÉRÉ) : 679

* Source : COMPASS (Community Pharmacy Professionals Advancing Safety in Saskatchewan) Program Newsletter, avril 2020.

PASSEZ EN REVUE TOUTES nos leçons de FC destinées aux ATP sur eCortex.ca

Toutes nos leçons de FC sont accréditées par le Conseil canadien de l'éducation continue en pharmacie (CCECP).



Répondez en ligne pour connaître vos résultats immédiatement: eCortex.ca

UN ATP HONORÉ POUR SON DÉVOUEMENT À LA PROFESSION

QUAND L'ATP DON RIDLEY A REÇU le Prix du professionnalisme de l'Association des techniciens en pharmacie de l'Alberta (PTSA) lors de son congrès annuel de 2019, il s'est déclaré « surpris et touché » de cet honneur.

Pourtant, ses collègues, eux, n'en étaient pas du tout surpris. Au fil des ans, Don Ridley a travaillé sans relâche au service de la profession, s'engageant bénévolement à maintes occasions à titre de porte-parole des techniciens.

« Don Ridley est un leader, un innovateur, un mentor et un défenseur des techniciens pharmaceutiques dans toute la province », affirme Ivan Yu, directeur de l'adhésion à la PTSA et membre du comité de sélection du prix. « Ses contributions à la profession ont considérablement influé sur l'évolution du champ de pratique des techniciens, tant en milieu communautaire qu'hospitalier ».

Après avoir reçu son diplôme de technicien en pharmacie du Red Deer College en 1983, Don Ridley a débuté en première ligne, se spécialisant en approvisionnement et assumant progressivement des postes à responsabilité croissante. Aujourd'hui directeur de l'exploitation du bureau des Services de santé de l'Alberta établi au Royal Alexandra Hospital d'Edmonton, il gère une équipe de 50 assistants, 10 techniciens et 10 pharmaciens.

Don Ridley occupe un poste de direction depuis environ 15 ans, ce qui implique selon lui « beaucoup de réunions », surtout lorsque la pandémie a frappé. À ce moment-là, l'hôpital a fermé toutes ses salles d'opération ainsi qu'un grand nombre de lits. Tandis que certains cadres ont commencé à travailler à domicile, Don Ridley a continué d'exercer ses fonctions à l'hôpital. « J'ai une grosse équipe et j'estime important d'être présent à ses côtés, dit-il. Il ne me semble pas nécessaire pour tous les cadres d'abandonner le navire et de laisser les employés porter seuls le fardeau de travail ». Bien sûr, tous les membres du personnel respectent les protocoles de sécurité et portent un équipement de protection personnelle.

Malgré le nombre réduit de patients à l'hôpital pendant la fermeture, l'équipe a été très occupée par l'approvisionnement. « Nous sommes une sorte d'entrepôt ici, explique Don Ridley. Nous faisons de l'emballage pour près d'une dizaine d'autres établissements. Nous avons commandé des stocks supplémentaires pour nous assurer d'être bien préparés pour la pandémie. » En plus de leurs responsabilités quotidiennes, Don Ridley et son équipe sont constamment engagés dans divers projets spéciaux. À l'heure actuelle, ils travaillent à l'implantation du code-barres pour l'ensemble des stocks, et prévoient lancer le système au cours de la prochaine année.

D'après Don Ridley, son plus grand défi, outre la gestion en période de pandémie, est de « tenter d'encourager les techniciens à élargir leur champ de pratique et de les motiver à assumer plus de responsabilités ». C'est dans ce but qu'il a siégé bénévolement au conseil de la PTSA, notamment à titre de vice-président et de président, et qu'il a œuvré au sein de comités d'élaboration de normes du Bureau des examinateurs en pharmacie du Canada. Il est actuellement l'un des deux techniciens en pharmacie membres du conseil de l'Ordre des pharmaciens de l'Alberta (Alberta College of Pharmacy – ACP). « À titre d'administrateur de l'ACP, je m'efforce de faire entendre la voix des techniciens parce que les travaux de l'Ordre sont principalement axés sur les pharmaciens, explique-t-il. Mes activités comprennent la participation aux réunions et la prise de décisions sur l'avenir de la pharmacie.

>> SUITE À LA PAGE 5



Coin technipharm a reçu l'approbation de



Un service éducatif offert aux assistants techniques en pharmacie canadiens par Teva www.tevacanada.com



Éditrice
Rosalind Stefanac

Journaliste
Sally Praskey

Directrice artistique
Lima Kim

COMITÉ CONSULTATIF DE RÉDACTION

Colleen Curry
Collège communautaire
du Nouveau-Brunswick

Ron Elliott B.Sc.Pharm.

Pam Fitzmaurice ATP

Mary Bozoian
Association canadienne des
techniciens pharmaceutiques

Krista Logan RPhT, CPhT

Frédéric Dugas
Association québécoise des assistants
techniques en pharmacie

Margaret Woodruff
Humber College

Tana Yoon CPhT (É.-U.)

ProfessionSanté.ca

eCortex.ca

COIN TECHNIAPHARM et COIN TECHNIAPHARM FC
sont publiés par ProfessionSanté.ca,
une division d'Ensemble IQ
1425, boul. René-Lévesque O., 2^e étage,
Montréal (Québec) H3G 1T7

Ces publications sont accessibles sur ProfessionSanté.ca

Ce document ne peut être reproduit en tout
ou en partie sans le consentement écrit de l'éditeur.

Y a-t-il un sujet dont vous aimeriez que
nous parlions dans Coin technipharm ?

Envoyez vos idées et vos
commentaires à Vicki Wood
vwood@ensembleiq.com

Un service éducatif offert aux assistants techniques
en pharmacie canadiens par Teva
www.tevacanada.com



Visitez nos sites Web
www.ProfessionSanté.ca
www.tevacanada.com

NOUVELLES

ISMP Canada publie des conseils de sécurité en période de pandémie destinés aux techniciens

LES COMMANDES TÉLÉPHONIQUES ET verbales étant devenues plus courantes en raison de la pandémie, l'Institut pour la sécurité des médicaments aux patients du Canada (ISMP Canada) a émis six recommandations visant à garantir une communication claire entre les professionnels de la santé.

Aux praticiens qui reçoivent des ordonnances et des commandes de médicaments, l'ISMP adresse les recommandations suivantes :

- Prendre en note dès le début de l'entretien téléphonique le nom du prescripteur, son numéro de permis d'exercice et ses coordonnées.
- Transcrire immédiatement l'ordonnance ou la consigner dans un dossier permanent (p. ex., dossier du patient, copie papier ou fiche de la pharmacie) afin d'en assurer la documentation exacte. Le fait de reporter cette étape de documentation peut contribuer à une transcription erronée.
- Demander au prescripteur de préciser l'indication du médicament si elle n'est pas d'emblée fournie avec l'ordonnance.
- Clarifier tout point ambigu de l'ordonnance.
- Relire au complet l'ordonnance au prescrip-

teur, telle qu'elle a été documentée, pour en vérifier l'exactitude et repérer toute erreur éventuelle (« technique de relecture »).

- Demander au prescripteur de confirmer que la relecture correspond bien à l'ordonnance prévue.

Un autre bulletin de sécurité de l'ISMP qui intéressera les techniciens pharmaceutiques en milieu hospitalier comprend des directives pour mener des entrevues virtuelles sur l'histoire pharmacothérapeutique des patients et pour leur donner des instructions lors de leur congé de l'hôpital. Comme le souligne le bulletin « Avec la pandémie de la COVID-19, la nécessité d'une telle adaptation ressort avec force ».

Le bulletin recommande de mener ces entrevues et cet enseignement par téléphone, par vidéoconférence ou par courriel, dans le double objectif de réduire le nombre de visites non essentielles dans les chambres des patients (et le risque associé de contamination virale) et d'éviter l'usage abusif de l'équipement de protection personnelle en période de pandémie.

Pour plus d'information, consultez le site www.ismp-canada.org/fr/dossiers/bulletins/.

Les organismes pharmaceutiques passent au mode virtuel

ALORS QUE LES RENCONTRES EN PERSONNE et les congrès ont succombé à la pandémie de COVID-19, certains organismes pharmaceutiques ont décidé de les remplacer par des séances virtuelles.

L'Association des pharmaciens de l'Île-du-Prince-Édouard a désigné le mois de mai comme le « mois des conférences virtuelles », au cours duquel elle a offert une série de webinaires destinés aux pharmaciens et aux techniciens.

« Parmi nos membres techniciens, beaucoup ont participé à ces séances et nous ont fait part de commentaires positifs, tels que 'J'ai acquis de nouvelles connaissances qui me seront utiles au quotidien dans ma profession' », a déclaré Erin MacKenzie, directrice générale de l'Association. Deux présentations ont été animées par des techniciens, dont l'une était un programme de formation accrédité sur les médicaments biologiques/biosimilaires, et l'autre portait sur la thérapie de remplacement des opioïdes.

Trois autres webinaires ont abordé l'évaluation et le traitement d'affections courantes (acné, dermatite atopique et onychomycose). « On a souligné à ce sujet que même si c'est le pharmacien qui se charge d'évaluer ce type d'affections et de prescrire des traitements, il est important pour les techniciens de connaître les affections que le pharmacien est habilité à traiter, a précisé

Erin MacKenzie. En tant que membres à part entière de l'équipe, les techniciens peuvent suggérer aux patients de consulter le pharmacien. Les animateurs de tous les programmes ont été avisés que leur public comprendrait des pharmaciens, des techniciens et des étudiants. »

De son côté, l'Association des pharmaciens de la Saskatchewan (PAS) a mis en ligne une série de conférences virtuelles, dont plusieurs étaient pertinentes pour les techniciens et donnaient droit à des unités de formation continue (UFC).

« L'inscription aux webinaires est ouverte aux techniciens et annoncée comme telle sur notre site Web et dans nos communications, a souligné Donna Hudson, coordonnatrice générale à la PAS. Les enregistrements des séances sont aussi accessibles aux techniciens sur le site du Congrès 2020 de la PAS, à l'adresse www.skpharmacists.ca/site/pd/2020_pas_conference. »

À l'heure où nous mettions sous presse, l'Association des techniciens en pharmacie de l'Alberta (PTSA) réfléchissait encore à ses options. L'Association, qui a déjà reporté son 30^e congrès annuel aux 10-11 septembre 2021, envisage d'organiser un congrès virtuel de formation continue cette année, et de mener un sondage auprès de ses membres pour en déterminer les dates et le format.

Aider les patients à gérer la douleur

NOUS CONNAISSONS PRESQUE TOUS

une personne qui souffre de douleur chronique. D'après le Groupe de travail canadien sur la douleur, un Canadien sur cinq vit avec ce trouble débilisant.

La douleur chronique est une douleur qui persiste au-delà du délai normal de guérison et qui dure plus de trois à six mois. Elle peut avoir d'importantes répercussions sur la santé physique et mentale d'une personne, l'empêchant souvent d'accomplir ses activités quotidiennes. Le groupe de travail canadien sur la douleur a été mis sur pied en 2019 pour aider le gouvernement fédéral à mieux comprendre et satisfaire les besoins de ces patients.

La douleur chronique peut survenir à la suite d'un trauma, peut être associée à une maladie, comme l'arthrite, ou peut être le prolongement d'une douleur aiguë traitée inadéquatement à la suite d'une chirurgie. L'Organisation mondiale de la santé a récemment reconnu la douleur chronique comme une maladie à part entière, parfois présente sans cause ni source connues.

Les trois principaux mécanismes biologiques associés à la douleur sont les suivants :

- La douleur nociceptive (généralement aiguë) provient de dommages au tissu corporel et c'est la douleur que l'on ressent généralement dans les cas de blessure, de maladie ou d'inflammation. On la décrit habituellement comme une douleur aiguë, permanente ou pulsatile.
- La douleur neuropathique provient de dommages directs au système nerveux. On la décrit généralement comme une douleur brûlante ou fulgurante, et elle peut se manifester par un engourdissement, des picotements ou une sensibilité extrême de la peau, même à un toucher léger.
- La douleur nociplastique provient d'une modification du fonctionnement des neurones sensoriels plutôt que de dommages directs au système nerveux. Elle se manifeste de manière semblable à la douleur neuropathique.

Le rôle des ATP

Les assistants techniques en pharmacie (ATP) ont un rôle important à jouer auprès des personnes qui souffrent de douleur chronique, affirme Ron Marcinkoski, pharmacien préparateur en chef et pharmacien clinicien spécialisé à la Pharmicare Specialty Pharmacy d'Edmonton. Ils peuvent, par exemple, recenser les patients qui pourraient avoir besoin de consulter le pharmacien en se basant sur plusieurs facteurs, notamment : les types d'ordonnances qu'ils soumettent (p. ex., tramadol, acétaminophène, morphine, etc.); la fréquence de leurs visites à la pharmacie; leurs antécédents médicaux et le type de médicaments en vente libre qu'ils achètent.

Les ATP peuvent aussi effectuer un bref sondage sur la douleur, en personne ou par téléphone ou Skype, à l'aide de l'échelle d'évaluation de la douleur Wong Baker ou d'autres outils visuels, suggère Ron Marcinkoski. (Voir les quatre principales échelles d'évaluation de la douleur présentées sur www.painbc.ca/health-professionals/assessment-tools.) Ils peuvent numériser ces évaluations, les consigner dans le dossier du patient et les mettre à jour à chacune de ses visites, en signalant au pharmacien toute hausse des degrés de douleur. Les ATP peuvent aussi faire un suivi auprès des patients pour vérifier l'efficacité des nouveaux médicaments ou surveiller toute réaction.

Il relève aussi du champ d'exercice des

ATP de suggérer des solutions non pharmacologiques. En magasin, celles-ci peuvent comprendre des fournitures médicales comme des coussins chauffants, des bretelles et des neurostimulateurs transcutanés, de même que des suppléments alimentaires comme le magnésium et la vitamine D, et des analgésiques topiques. Ron Marcinkoski recommande d'utiliser comme guide les Six piliers de la prise en charge de la douleur, un document conçu par la Pain Society of Alberta qui résume les divers moyens de remédier à la douleur chronique. Présentés sous une forme infographique facile à lire, les six piliers sont : le mode de vie, le soutien psychologique, les thérapies physiques, les interventions thérapeutiques, la spiritualité et les médicaments. Sous chaque pilier, diverses activités ou traitements non pharmacologiques sont suggérés. « C'est un excellent document, que les techniciens et les pharmaciens peuvent distribuer aux patients atteints de douleur chronique », ajoute-t-il.

>> SUITE À LA PAGE 4



Devenez une pharmacie à l'écoute des aidants

Nous avons préparé tout ce dont vous avez besoin pour soutenir les aidants au sein de votre communauté.

Pour plus de renseignements, visitez le TevaCanada.com/Aidants

L'Ordre des professionnels de la pharmacie de la Saskatchewan se prépare à accueillir des techniciens au sein de son conseil

L'ORDRE DES PROFESSIONNELS DE LA PHARMACIE DE LA SASKATCHEWAN (SCPP) a commencé à examiner la possibilité d'élire des techniciens en pharmacie à son conseil.

« Un groupe de travail sur la restructuration du conseil a été mis sur pied et s'est activement attelé à cette question tout au long de 2019 », a déclaré Marilyn Youngmans, présidente du SCPP, dans son message du rapport annuel de 2019. « L'élaboration de la nouvelle structure du conseil et de nouveaux règlements administratifs se poursuivra en 2020 et nous prévoyons lancer en ligne un nouveau processus d'élection avec de nouveaux postes et mandats pour les élections de 2021. »

À l'heure actuelle, Lyndsay Brakstad et Michelle Miller sont les techniciennes pharmaceutiques désignées à titre d'observatrices au sein du conseil.

D'après les chiffres du SCPP, la province comptait 373 techniciens agréés en exercice à la fin de 2019. L'agrément des techniciens a été inauguré en octobre 2015.

>> SUITE DE LA PAGE 3

De toute évidence, les ATP peuvent être un atout majeur dans la prise en charge de la douleur chronique. « Je pense qu'un technicien compatissant et serviable peut être une excellente ressource pour le pharmacien, et peut contribuer à améliorer les soins aux patients, conclut Ron Marcinkoski. C'est une façon pour le technicien de faire partie intégrante de la relation médecin-pharmacien-patient. »

RESSOURCES

- La Société canadienne de la douleur www.canadianpainsociety.ca (voir d'autres ressources à www.canadianpainsociety.ca/page/OnlineResources)
- Groupe de travail canadien sur la douleur <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/organisation/a-propos-sante-canada/mobilisation-publique/organismes-consultatifs-externes/groupe-travail-douleur-chronique.html>
- Chronic Pain Association of Canada www.chronicpaincanada.com
- Pain BC www.painbc.ca
- Pain Society of Alberta www.painab.ca (voir d'autres ressources à www.painab.ca/resources)
- Association québécoise de la douleur chronique <https://douleurchronique.org/>

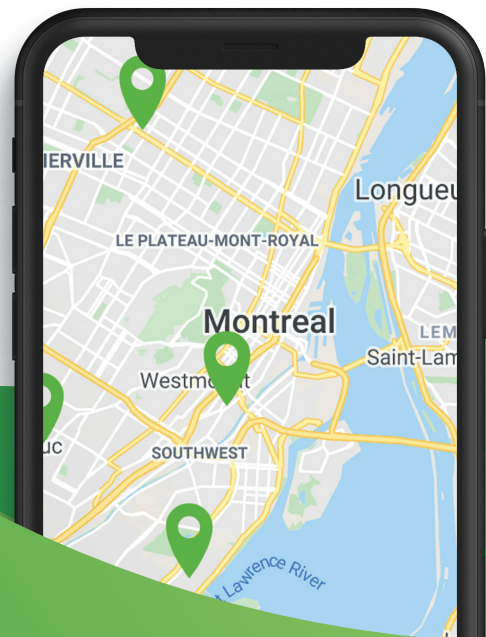


Mettez votre pharmacie à l'écoute des aidants sur la carte

Le programme de formation continue « Une pharmacie à l'écoute des aidants », offert par Teva Canada, est agréé et gratuit. Il prépare les pharmaciens et les assistants techniques à reconnaître les aidants et à leur offrir du soutien grâce à des ressources et des outils tangibles.

Établir une relation de confiance avec les aidants sera avantageuse pour votre pharmacie : les aidants auront besoin de produits et services pour eux-mêmes et pour les autres membres de leur famille.

Encore mieux, lorsque vous aurez suivi le programme avec succès, nous ferons la promotion de votre pharmacie comme l'une de celles dont le personnel a été formé pour soutenir les aidants. Nous l'ajouterons à notre carte géographique interactive pour que les aidants puissent trouver le nom et l'emplacement de votre pharmacie et ce, partout au Canada!



Pour vous inscrire à cette FC et ajouter votre pharmacie à la carte une fois que vous l'aurez suivie avec succès, visitez le :

TevaCanada.com/AidantsPharmacies

Ce programme, approuvé par le CCEPP et l'OPO, donne droit à 1,5 unité de formation continue.

L'ACTP annonce un remaniement de son comité exécutif

À LA SUITE DE SON ASSEMBLÉE

GÉNÉRALE ANNUELLE virtuelle, tenue le 23 mai dernier, l'Association canadienne des techniciens pharmaceutiques (ACTP) a annoncé les changements suivants au sein de son comité exécutif :

- Colleen Norris passe du poste de présidente à celui de présidente sortante.
- Robert Solek passe du poste de vice-président à celui de président.
- Sheena Deane a été élue vice-présidente et conserve son rôle de directrice des finances.
- Zenobia Roussel commence sa forma-

tion en direction des finances tout en conservant son poste de directrice des affaires extérieures.

- Mona Sousa a été réélue au poste de directrice de l'adhésion.
- Linda Power a été élue par acclamation au poste de directrice de la promotion et des affaires publiques.

Les autres postes n'ayant pas fait l'objet d'une élection cette année, Lois Battock demeure directrice de l'administration, Samantha Jenkins, directrice des affaires internes, et Rahila Ovais, directrice des médias sociaux et des communications.

L'Association des pharmaciens de l'Ontario offre des conseils et des balados sur la pandémie

L'ASSOCIATION DES PHARMACIENS DE L'ONTARIO (OPA), qui compte des techniciens et des assistants en pharmacie parmi ses membres, a fait appel à des experts pour concevoir une série de modules vidéo intitulée « Pandemic Tips » (Conseils sur la pandémie).

« Notre objectif est d'aider nos membres, ainsi que tous les professionnels de la pharmacie, à traverser la pandémie de COVID-19 en leur fournissant de l'information et des conseils pratiques qui les aideront à s'orienter », annonce le site Web de l'association. Une vidéo sur les

renouvellements d'ordonnances conseille des mesures à prendre dans les cas où il est difficile de toucher le prescripteur en période de pandémie. La santé mentale, les traitements par agonistes opioïdes et d'autres sujets sont abordés.

L'OPA a également publié le quatrième épisode de sa série balado « Pharmacists' Matters », animée par le chef de la direction Justin Bates. Le dernier épisode rend compte des initiatives de l'OPA pour mobiliser ses membres pendant la pandémie.

Le CCECP recherche des techniciens pour ses comités d'évaluation

LE CONSEIL CANADIEN DE L'ÉDUCATION CONTINUE EN PHARMACIE (CCECP) invite les techniciens en pharmacie à se joindre à ses comités d'évaluation des programmes de formation.

Le CCECP mobilise une centaine de pharmaciens et techniciens en pharmacie bénévoles pour s'assurer que les programmes de formation qu'il accrédite soient de haute qualité et conformes à ses normes et directives. Le comité d'évaluation examine l'activité de formation, signale tout problème de non-conformité et remet au CCECP ses recommandations relatives à l'accréditation.

Les comités d'évaluation composés de techniciens en pharmacie examinent les activités de formation destinées aux membres de leur profession; les activités destinées à la fois aux pharmaciens et aux techniciens en pharmacie sont évaluées par les deux comités respectifs.

Le CCECP offre aux membres des comités une petite compensation monétaire pour couvrir certains frais d'impression et autres frais qu'ils pourraient encourir, et pour exprimer sa reconnaissance à ces bénévoles. Les membres des comités d'évaluation reçoivent également des unités de formation continue (UFC) en échange de leurs services.

Le CCECP recrute de temps à autre de nouveaux évaluateurs, et offre une formation aux candidats sélectionnés. Pour vous renseigner sur le processus de candidature, allez à www.ccecp.ca/pages/current_openings_for_cccep_volunteers.html?page=pharmacisttechnician.

Notes

>> SUITE DE LA PAGE 1

Le fait de siéger au conseil m'a donné l'occasion d'interagir avec d'autres représentants des secteurs de la santé et de la pharmacie, et de rendre la fonction de technicien plus visible. » Don Ridley participe régulièrement à des congrès au Canada et aux États-Unis pour promouvoir cet objectif.

Il encourage les nouveaux techniciens à porter le flambeau. « Les techniciens en pharmacie se doivent d'être nos meilleurs défenseurs et nous devons collaborer avec les ordres et le gouvernement pour établir nos normes et délimiter notre champ de pratique. » Après tout, il s'agit tout simplement d'apprendre par l'exemple.